

vos démarches à portée de clic !

24h/24
7j/7

www.finistere.gouv.fr

Union européenne
République française

PERMIS DE CONDUIRE

1. RICHARD
2. Thomas
3. 29.11.1990
- 4a. 16.09
- 4b.

Certificat
d'immatriculation

REPUBLIQUE FRANÇAISE

NUMÉRIQUE D'IDENTITÉ N°: 98765235012

Nationalité Française

Nom : MARTIN

Prénom(s) : CHARLES, JEAN, PIERRE

Sexe : M Né(e) le: 01.03.1975

à: PARIS (75)

Je fais mes démarches en ligne

Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer

demarches.interieur.gouv.fr, pour m'informer



PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

MES DÉMARCHES
à portée de clic !





CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Durée de validité : 10 ans pour les mineurs, 15 ans pour les majeurs

- Prendre rendez-vous sur le site : www.saintpoldeleon.fr
→ Mairie → Vos démarches → Vos démarches en ligne (**SERVICE GRATUIT**)
- Pré-demande : www.ants.gouv.fr
Imprimer le récapitulatif de la pré-demande
NE PAS SIGNER, NI COLLER LA PHOTO SUR LA PRÉ-DEMANDE
- 1 Photo d'identité couleur** conforme aux normes
(photo de moins de 6 mois, le visage dégagé, sans lunettes...)
- 1 justificatif de domicile ORIGINAL** de moins d'un an
(au choix : *facture électricité, eau, téléphone, d'impôts, prestations CAF, attestation CPAM, Pôle emploi, bulletin de salaire, carte de mutuelle*)
- Ancienne Carte d'identité en cas de renouvellement

Selon les cas :

- 1 extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (si aucun justificatif)
- 1 extrait d'acte de mariage de moins de 3 mois (changement de nom)
- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé de moins de 5 ans
- Jugement de divorce ou de séparation
- Le Parent déclarant lors de la pré-demande doit-être présent et fournir sa pièce d'identité. **PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU MINEUR**
- Si garde alternée, fournir un justificatif de domicile de chaque parent et un
- justificatif d'identité + déclaration manuscrite.
- 25.00€ de timbres fiscaux en cas de perte ou de vol (délivrés en Perception, certains débits de tabac, ou <https://timbres.impots.gouv.fr>)

Toutes les pièces devront être fournies en original

Rendez-vous en Mairie

Le à h.....

Place de l'Évêché – 29250 SAINT POL DE LEON

☎ 02 98 15 85 00





PASSEPORT

- Prendre rendez-vous sur le site : www.saintpoldeleon.fr
→ Mairie → Vos démarches → Vos démarches en ligne (SERVICE GRATUIT)
- Pré-demande : www.ants.gouv.fr
Imprimer le récapitulatif de la pré-demande
NE PAS SIGNER, NI COLLER LA PHOTO SUR LA PRÉ-DEMANDE
- 1 Photo d'identité couleur conforme aux normes
(photo de moins de 6 mois, le visage dégagé, sans lunettes...)
- 1 justificatif de domicile ORIGINAL de moins d'un an
(au choix : facture électricité, eau, téléphone, d'impôts, prestations CAF, attestation CPAM, Pôle emploi, bulletin de salaire, carte de mutuelle)
- Ancienne Passeport en cas de renouvellement

Selon les cas :

- 1 extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois (si aucun justificatif)
- 1 extrait d'acte de mariage de moins de 3 mois (changement de nom)
- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé de moins de 5 ans
- Jugement de divorce ou de séparation
- Le Parent déclarant lors de la pré-demande doit-être présent et fournir sa pièce d'identité.
- Si garde alternée, fournir un justificatif de domicile de chaque parent et un
- justificatif d'identité + déclaration manuscrite.
- 17.00€ de timbres fiscaux (enfant jusqu'à 15 ans)
42.00€ de timbres fiscaux (de 15 à 18 ans)
86.00€ de timbres fiscaux (adulte) } Délivrés en Perception, certains débits de tabac, ou <https://timbres.impots.gouv.fr>

Toutes les pièces devront être fournies en original
PRÉSENCE OBLIGATOIRE DU MINEUR

Rendez-vous en Mairie

Le à h.....

Place de l'Évêché – 29250 SAINT POL DE LEON

☎ 02 98 15 85 00





Agence Nationale des Titres Sécurisés

Comment je procède sur le site internet ?

1. [Je créé mon compte ANTS](#),
2. Je remplis mon formulaire de pré-demande CNI en ligne (rubrique Mon Espace > Réaliser une pré-demande de carte nationale d'identité).
 - Après la validation de votre pré-demande, vous recevrez par mel un **récapitulatif de pré-demande** sur lequel figure, notamment, le **numéro de la pré-demande** et un **QR code** qui seront nécessaires pour finaliser votre pré-demande en mairie.
3. En cas de perte ou de vol de votre CNI, vous devrez :
 1. acheter un **timbre fiscal dématérialisé en ligne**,
 2. sauf si vous disposez déjà d'un numéro de timbre fiscal dématérialisé, acheté au préalable.

Nota : La pré-demande dans l'une des collectivités de **Nouvelle-Calédonie, Polynésie française ou de Wallis et Futuna, est également possible**. Si le paiement d'un timbre papier fiscal est nécessaire, **vous devrez vous en acquitter lors du recueil en mairie**.

Et après avoir effectué ma pré-demande CNI en ligne ?

1. Je contacte [une mairie équipée du dispositif de recueil](#) d'empreintes pour obtenir les modalités d'accueil,
2. Lors de mon déplacement en mairie,
 - J'apporte mon **numéro de ma «Pré-demande CNI»**, indispensable à la mairie,
 - J'apporte également les **pièces justificatives** (photos d'identité, justificatif de domicile ...) nécessaires à la constitution de ma demande de CNI.

Comment cela se passe en mairie ?

L'agent de mairie : rappelle votre pré-demande de CNI dans le système informatique grâce au numéro de pré-demande ou grâce au QR code présent sur votre récapitulatif,

- vérifie les autres pièces de votre dossier,
- procède au recueil de vos empreintes,
- vous délivre un récépissé de demande de CNI sur lequel figure le **numéro de votre demande de CNI**.

Grâce à ce numéro de demande de CNI, vous pourrez :

- Suivre l'avancement de la [production de votre CNI en ligne](#),
- Suivre les différentes étapes de votre demande de CNI directement sur votre compte usager de l'ANTS.

Liste des mairies du Finistère



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants **FranceConnect**

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Certificat d'immatriculation

Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne
<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

LISTE DES MAISONS DES SERVICES

Qui vous proposent la téléprocédure et peuvent vous aider le cas échéant.

<p>SAINT POL DE LEON</p> <p>CLEDER</p>	<p> Site de Saint-Pol-de-Léon : 29 rue des Carmes 29 250 Saint-Pol-de-Léon 02.98.69.10.44 msap.carmes@hlc.bzh</p> <p>Site de Cléder : Zone d'activité de Kerhall 29 233 Cléder 02.98.69.44.54 msap.kerhall@hlc.bzh</p> <p></p>
<p>BREST</p>	<p>31, rue Saint Jacques 29 200 Brest 02.98.41.00.66 contact@pimmsdebrest.org</p>
<p>CHÂTEAULIN</p>	<p>33 quai Robert Alba 29 150 Châteaulin 02.98.16.14.20</p>
<p>CHÂTEAUNEUF DU FAOU</p>	<p> Michèle MELLOUET DGS de la CCHC 02.98.73.25.36 direction@haute-cornouaille.fr</p>
<p>QUIMPER</p>	<p>2 Rue de l'Ile de Man 29 000 Quimper 02.98.52.77.50 pimms.quimper@orange.fr</p>